



Bail : Nom du propriétaire + mariage

Par **Nad25**, le **09/08/2013** à **16:53**

« Bonjour, Ma propriétaire Me G. dit être mariée à Mr P. Mais sur le bail, seul est mentionné le nom de Me G. Par deux fois "son mari" s'est introduit chez moi en mon absence et même venu me harceler sur mon lieux de travail. Dans quelques jours doivent commencer des travaux : déviation des canalisations et pose de parquet prévus par un artisan. Mais Mr P. veut venir chez moi repeindre les fenêtres extérieures en bois certes bien attaquées. Suis-je dans l'obligation de recevoir son "mari"? Car à vrai dire j'ai peur de cet homme et je ne veux pas le revoir... Vous remerciant par avance. Nadine. »